



Puis-je donner mon avis sur un évènement sans risque ?

Par **serge**, le **13/02/2009** à **11:18**

Bonjour,

Sur un forum, j'ai critiqué un évènement (un salon proposant des services pour l'évènementiel). J'ai donné mon avis de professionnel sur l'intérêt moindre de ce salon, en disant que seul les moins bons prestataires y sont présent ...

Bref, des prestataires participant au salon ont diffusé le message (ils sont tombés par hasard sur le forum).

Ma question : n'ayant cité aucune personne, aucune société, ayant donné mon avis uniquement sur l'évènement du salon, dois-je craindre des représailles des organisateurs du salon ?

Intimement, je pense que j'ai ma liberté d'exprimer mon avis sur un évènement sans craindre de représailles, mais bon, un avis expert pourrais me rassurer ...